

*Municipalité de Saint-Ludger-de-Milot*

**Mai 2022  
Volume34 #05  
ISSN 1203-0808**

# *MILOT EN JOURNAL*



*"S'entraider pour Prospérer"*

[ville.st-ludger-de-milot.qc.ca](http://ville.st-ludger-de-milot.qc.ca)



## LE CONSEIL A ADOPTÉ POUR VOUS

### Séance du 6 juin 2022

**Félicitations à monsieur Patrick Bouchard**, il recevra la médaille du lieutenant-gouverneur pour son implication comme pompier depuis plus de 42 ans au service des citoyens de notre Municipalité. Nous sommes fiers de vous et du travail accompli en tant que pompier volontaire depuis les tous débuts de la mise en place du service incendie. Votre récompense est bien méritée et vous serez un ambassadeur démontrant une image positive de votre appartenance à votre municipalité, Un lien sera conservé car monsieur Bouchard demeure représentant de la Municipalité au sein du conseil d'administration de la Régie Intermunicipale Service Incendie Secteur Nord (RISISN)

**Félicitations à madame Annie Bergeron** pour son implication au sein du conseil d'administration du Réseau Biblio, comme prévu au règlement de l'organisme elle doit se retirer ayant fait le maximum d'années permises. De plus, son implication a été soulignée lors de l'AGA du Réseau Biblio, le 25 mai dernier, elle a reçu **le titre d'Élue de l'année pour son implication dans le développement de la bibliothèque et par son engagement à offrir une bibliothèque de qualité auprès des citoyens**. Elle demeure représentante de la Municipalité pour la bibliothèque de Saint-Ludger-de-Milot mais ne siègera plus au Réseau Biblio

Engagement de Yoan Pelletier pour l'entretien des terrains municipaux (tonte de pelouse, aménagement paysager, etc) pour l'été 2022.

Engagement de Mesdames Alexandra Tremblay en tant que coordonnatrice, Emy-Rose Tremblay et Lily-Ann Néron à titre d'animatrices du camp de jour pour l'été 2022, le tout financé en partie par le programme Défi Carrière Été, et par le fonds d'administration général.

Achat de calcium liquide pour un épandage fin juin – augmentation des coûts d'environ 18%.

Contrat d'entretien des chemins période estivale accordé à Excavation Ouellet augmentation de 25% plus clause pour le diésel.

Adoption du règlement numéro 04-2022 concernant le règlement établissant les tarifs applicables au cas où des dépenses sont occasionnées pour le compte de la Municipalité (frais déplacement, repas, hébergement et cellulaire).

Engagement d'une ressource pour soutenir la chargée de projet de la mise à jour de la politique MADA soit madame Véronique Millier au coût de 3 625 \$ plus frais de déplacement au besoin.

Fermeture de l'Écocentre par la Régie des Matières Résiduelles et construction d'un site de dépôt sec situé près du garage municipal à l'usage unique des résidents de St-Ludger-de-Milot.

Contrat de location d'un camion chargeur sur roues pour les travaux publics.

Appui à la Zec des Passes pour leur demande d'internet haute vitesse au bâtiment d'accueil.

---

Prendre note que les bureaux municipaux  
seront **FERMÉS**

**24 juin 2022 et 27 juin 2022**  
Pour le congé de la Saint-Jean-Baptiste

**1er juillet 2022**  
Pour le congé de la confédération.

Le service d'urbanisme **ne sera pas disponible** dans les semaines du  
**8 au 26 août 2021**

Si vous avez des travaux, prévoir vos demandes de permis  
avant ces dates.

Pour toutes questions, veuillez parler à la secrétaire au 418-373-2266 poste 2500  
qui transmettra vos coordonnées à monsieur Maxime Gobeil ou par courriel à  
urbanisme@ville.st-ludger-de-milot.qc.ca



**NOUVEAU!**

# Point de dépôt de Saint-Ludger-de-Milot

 648, avenue Gagnon

 Fonctionnement  
libre-service

 Vendredi de 12h à 17h  
Samedi et dimanche  
de 8h à 16h

 Réservé aux citoyens  
de la municipalité

Accepté	Refusé
<ul style="list-style-type: none"><li>› Bois</li><li>› Gypse</li><li>› Céramique</li><li>› Portes et fenêtres</li><li>› Isolant</li><li>› Résidus de construction</li><li>› Électroménagers</li><li>› Etc.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>› Huiles usées</li><li>› Peinture</li><li>› Essence</li><li>› Bonbonnes de propane</li><li>› Pneus</li><li>› Autres résidus domestiques dangereux</li></ul> <p><i>Vous devez vous rendre dans un écocentre pour en disposer adéquatement.</i></p>

**Respectez les heures d'ouverture S.V.P**



# 2022

**Les inscriptions débutent, dès maintenant.**

Le formulaire est disponible à la municipalité ou en ligne sur le Facebook municipal.

Le coût : 175\$/ enfant / payable lors de l'inscription (Date limite 20 juin) **aucun chèque postdaté accepté !**

Durée : 8 semaines – 27 juin au 19 août 2022

Heure du Camp de jour : 9h à 16h lundi au vendredi.

Les animatrices 2022 sont : **Emmy-Rose Tremblay et Lily-Ann Néron**

**Service de garde : Matin 7h à 9h..... 10\$/ l'heure**

**Midi 12h à 13h ...10\$/ l'heure (lunch)**

**Soir 16h à 17h... 10\$/ l'heure**

Pour le service de garde vous devrez donner vos besoins de la semaine suivante au plus tard le vendredi après-midi à la chef de camp, **Alexandra Tremblay**

Pour le service de garde vous serez facturé selon vos besoins à chaque lundi, payable avant l'autre facturation.  
**(Aucun retard de paiement ne sera accepté)**

Pour plus d'info contactez **Chantale Arnold 418-373-2266 # 2509**



Chers (es) citoyens (nes),

C'est avec regret que je vous annonce que je me retire du service incendie de Milot. La santé et la forme ne me permettent plus d'être capable d'effectuer mon travail de pompier.

Je tiens à remercier tous les pompiers avec qui j'ai eu la chance de travailler, les anciens et les nouveaux.

Merci au conseil actuel qui a su nous aider et nous donner toute sa confiance.

Merci à la Régie intermunicipale qui s'est intégrée avec notre municipalité depuis 10 ans.

Je quitte mes fonctions de chef pompier, le 18 juin 2022. Je quitte avec le devoir accompli et le cœur gros. Je dois me rendre à l'évidence, l'âge me rattrape après 42 ans de service au sein du service incendie.

Merci à tous ceux qui m'ont fait confiance ainsi qu'à ma municipalité que j'aime.

Merci encore, un pompier est une valeur inestimable pour une municipalité.

Patrick Bouchard



## Comité d'embellissement de Milot

### *Le saviez-vous?*

- En moyenne, deux arbres matures produisent suffisamment d'oxygène pour une famille de quatre personnes!
- 30 minutes de jardinage équivalent à 30 minutes de marche.
- Le jardinage est une activité physique reconnue pour réduire le stress, favoriser la communication et développer des sentiments positifs tels que l'estime de soi, l'optimisme et la créativité.
- La valeur marchande d'une maison unifamiliale est majorée en moyenne de 7% quand elle est entourée d'un aménagement paysager.
- 75% des consommateurs préfèrent fréquenter des établissements commerciaux mis en valeur par des aménagements paysagers.
- Bien positionnés autour des bâtiments, les arbres et arbustes diminuent les coûts de chauffage jusqu'à 15%, et les frais de climatisation jusqu'à 50%. Ils diminuent également de moitié les coûts d'entretien des revêtements.
- Un espace de repos extérieur bien aménagé contribue à réduire le stress de vos employés et augmente leur productivité.

Source : Fleurons du Québec



## CRITÈRES

Les municipalités sont visitées par des professionnels qui doivent évaluer les aménagements à la vue du public sur 60 % du territoire municipal. Les critères d'évaluation touchent notamment la propreté, l'entretien, la variété des éléments horticoles et l'état visuel du paysage urbain. Les points sont répartis dans 5 domaines :

- ✿ 340 points sont attribués au *Domaine municipal*
- ✿ 230 points sont attribués au *Domaine résidentiel*
- ✿ 180 points sont attribués au *Domaine institutionnel*
- ✿ 140 points sont attribués au *Domaine commercial et industriel*
- ✿ 160 points sont attribués au *Domaine initiatives communautaires et développement durable*

La grille de classification des Fleurons du Québec a été conçue par des experts et est reconnue pour son objectivité.

## Pas de mégot dans les pots...

Chaque année, les mégots écrasés dans les pots de fleurs et plates-bandes causent de nombreux incendies et des centaines de milliers de dollars de dommages.

Les matières utilisées dans les terreaux à plantes, comme la tourbe ou la mousse de sphaigne, sont inflammables. Un mégot (ou tout autre article de fumeur) éteint dans un pot de fleurs, une plate-bande ou du paillis peut facilement causer un incendie.

Il faut savoir qu'il peut s'écouler entre 4 à 5 heures entre le moment où une cigarette est écrasée et l'apparition d'une première flamme. Celle-ci peut ensuite se communiquer à une terrasse, à un balcon ou à votre logis, alors même que vous n'êtes plus présent sur les lieux.

La prudence est de mise en tout temps, mais particulièrement durant l'été, où les citoyens profitent davantage de leur terrasse ou de leur balcon.

Si vous devez éteindre un mégot à l'extérieur, utiliser un cendrier protégé du vent et déposé sur une surface stable. Vous pouvez aussi utiliser une boîte de conserve ayant une bonne profondeur que vous remplirez de sable humide ou d'eau.

L'été, assurez-vous de garder les pots de fleurs et plates-bandes humides, notamment lors des périodes de grande chaleur.

## Pas d'argent direz-vous?

À quoi cela vous sert-il d'investir des dizaines de milliers de dollars dans des budgets de publicité et de promotion, si vous ne soignez pas votre image corporative! N'oubliez jamais que l'image extérieure de votre commerce ou de votre usine est une projection de la personnalité de votre entreprise.

Avez-vous déjà songé à inclure ce type de dépenses dans votre budget promotionnel?



### EN RÉSUMÉ...

### Investir dans des végétaux c'est payant:

- 1 Retour sur investissement
- 2 Attractif pour le consommateur car il choisira de visiter votre commerce en premier!
- 3 Hausse de fréquentation des visites
- 4 Optimisation du recrutement et de la rétention du personnel
- 5 Augmentation de la productivité
- 6 Augmentation de la valeur de votre bâtiment
- 7 Diminution des frais de chauffage et de climatisation
- 8 Prolongation de la durée de vie du revêtement des stationnements
- 9 Réduction de la pollution
- 10 Amélioration de la qualité de l'air



## Les végétaux... = investissement payant!

Vous êtes propriétaire d'un commerce ou d'une usine?

Peu importe sa taille ou sa localisation, investir dans un aménagement de qualité est un excellent placement!

découvrez  
**POURQUOI...**



### En savoir plus?

<http://www.fihq.qc.ca/enjeux/soutien-municipalites.php>

Ce dépliant a été réalisé en collaboration avec la Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec



Saint-Bruno de Montarville

**Soyons tous citoyens,  
économisons l'eau**

# **ECONOMISER L'EAU,** **c'est protéger la ressource** mais aussi réduire ses dépenses !

## **À LA MAISON**



**Ne faites pas tourner les lave-linge ou les lave-vaisselle à moitié vides**



**Ne laissez pas couler l'eau en permanence pendant la toilette**



**Préférez les douches aux bains : Un bain consomme x5 plus d'eau**



**Installez des appareils qui réduisent la consommation d'eau**  
Une chasse d'eau économique consomme 2x moins d'eau



**L'eau de lavage des légumes peut utilement avoir un deuxième usage pour l'arrosage des plantes**

## **La chasse aux fuites**

Pour lutter contre les fuites, surveillez votre consommation d'eau au compteur

**20%**

**Les fuites représentent 20% de la consommation d'un foyer**



**Un robinet ou une chasse d'eau qui fuit = centaines de m<sup>3</sup> par an**

## **AU JARDIN**



**1 binage = 2 arrosages**



**Le paillage protège du froid mais aussi des fortes chaleurs et conserve mieux l'humidité du sol**



**Arrosez tard le soir, l'évaporation sera réduite**



**Utilisez plutôt un arrosoir qu'un tuyau d'arrosage**



**Utilisez des techniques économes : goutte-à-goutte...**



**Réglez correctement vos appareils d'arrosage automatique**



**Recueillez l'eau de pluie pour arroser**



**Faites plutôt 2-3 arrosages copieux par semaine que des petits arrosages quotidiens**

Tenez compte de la pluie prévue ou tombée

N'arrosez pas les pelouses qui reverdiront très bien au retour des pluies



**CDE  
MILOT**



*Chers parents, l'année scolaire tire à sa fin, se sera bientôt le temps pour vous d'inscrire votre enfant à notre service de surveillance pour l'année scolaire 2022-23 selon vos besoins.*

*Les inscriptions se feront du 1<sup>er</sup> juin au 15 août 2022*

*Pour avoir de l'information sur notre service, vous pouvez me contacter aux heures de bureau, j'y répondrai avec plaisir !*

*Chantale Arnold 418-373-2266 # 2509*

Votre bibliothèque est à la  
recherche de bénévoles.  
Pour avoir plus d'information  
appelez au 418 373-2266 poste 2507  
et laissez un message

### Horaire d'ouverture

Mardi : 9 h à 11h (pour l'école)

Et de 18 h à 19 h30

Mercredi

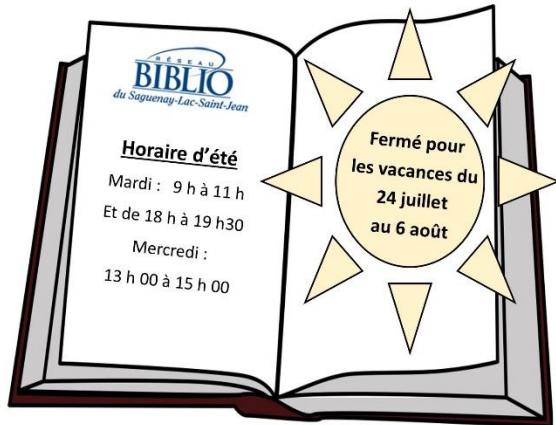
12 h30 à 14 h30

## **NOUVEAUTÉ**

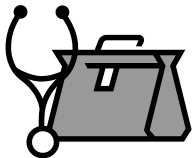
Des liseuses numériques sont  
disponibles à la bibliothèque.

Si vous voulez faire l'essai de ce mode  
de lecture venez nous voir !

# MILLE-O-SECOURS



<i>Myriam Robert</i>	671-2039
<i>Claudia Mercier</i>	373-2788
	373-2432
<i>Gilles Richard</i>	373-2462
<i>Nathalie Tremblay</i>	373-2462
<i>Patrick Bouchard</i>	373-2342
<i>Luc Fortin</i>	373-2788
	373-2432
<i>Lise Mercier</i>	373-2342
<i>Geneviève Sirois</i>	373-2047



## Horaire du Centre de Service de Milot

Lundi au mercredi de 13 h à 16 h

Jeudi de 9 h à 11 h et 13 h à 16 h

Pour prendre rendez-vous avec le médecin, vous devez téléphoner au **418-276-3161** et demandez Sylvie

## Municipalité de Saint-Ludger-de-Milot

739, rue Gaudreault, Saint-Ludger-de-Milot (Québec) G0W 2B0

Téléphone : 418 373-2266

Bibliothèque	poste 2507	CDE	poste 2503
Directrice	poste 2501	Urbanisme	poste 2510
Réception	poste 2500	Loisirs	poste 2509
Maison des jeunes	poste 2506	Salle	poste 2504

Courriel : [administration@ville.st-ludger-de-milot.qc.ca](mailto:administration@ville.st-ludger-de-milot.qc.ca)

Site Internet : [www.ville.st-ludger-de-milot.qc.ca](http://www.ville.st-ludger-de-milot.qc.ca)

Télécopieur : 418 373-2554

**Les bureaux sont fermés tous les vendredis à partir de midi**

### Service de l'urbanisme

Maxime Gobeil, inspecteur en bâtiment

Tel. : 418 373-2266 p.2510 ou au 418-347-3243 p.3405

Télec. : 418 373-2554

[urbanisme@ville.st-ludger-de-milot.qc.ca](mailto:urbanisme@ville.st-ludger-de-milot.qc.ca)

en présentiel les mercredis de 8h30 à 15h00

739 rue Gaudreault  
Saint-Ludger-de-Milot  
G0W 2B0

Les autres jours à la Municipalité de St-Henri-de-Taillon : 418-347-3243

**Réservation camping** : campin.ca ou 418-373-2121 laissé un message

**Ordures - Récupération**

La collecte des ordures ménagères est aux deux semaines par alternance avec la récupération et les matières organiques (bacs bruns). La récupération et le bac brun sont ramassés la même journée.

**Régie des matière résiduelles (RMR)**

**418 669-0513**


Site internet pour infos sur vidange fosses septiques, matières résiduelles, etc. [www.rmrlac.qc.ca](http://www.rmrlac.qc.ca)

**MRC Lac-Saint-Jean-Est**

625, Bergeron Ouest, Alma (Québec) G8B 1V3  
Service d'évaluation monsieur Jean Lapointe

**418 668-3023**

**418 662-3061**

Juin 2022						
Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			15	16	17	18
19	20 	21	22	23	24 Bureaux fermés	25
26	27  Bureaux fermés	28	29	30		
Juillet 2022						
Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
3	4 Séance du conseil 	5	6	7	8	9
10	11 	12	13	14	15	16
17	18 	19	20	21	22	23

**Si vous avez un bris de votre bac, lors de la cueillette des ordures, matières organiques ou récupération avertir le plus rapidement Coderr au 418-668-1234.**